

La pauvreté

Situation d'une personne ou d'un groupe dont les ressources sont insuffisantes

Taux de pauvreté = pourcentage de la population en dessous du seuil de pauvreté

La pauvreté absolue : concept utilisé par les institutions internationales et aux Etats Unis d'Amérique, sont pauvre tout ce qui ont un revenu qui ne leur permettait pas de se procurer un panier de bien correspondant à un minimum. Donc seuil défini par un panier de bien. La Banque Mondiale calcul un seuil de pauvreté qui est près de 2 dollars ou extrême pauvreté a 1,25 dollars.

La pauvreté relative : approche utilisée en Europe et en UE et est définie par rapport au niveau de vie d'une population donnée, être pauvre n'a pas la même signification que l'on soit aux USA ou en Somalie. Seuil calculé sur la base d'un pourcentage du revenu médian. En UE le seuil de pauvreté est égal à 60% du revenu médian et en France c'est l'Insee qui détermine le seuil de pauvreté qui est égale à 50% du revenu médians. L'INSEE c'est aligné sur le seuil de l'UE de 60%. Pour que le taux de pauvreté diminue il faut que le pouvoir d'achat des pauvres progresse plus vite que le revenu médian.

Intensité de la pauvreté = écart entre revenu moyen des pauvres et le seuil de pauvreté

En France, Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60 % du niveau de vie médian de la population. Il correspond à un revenu disponible de 1 102 euros par mois pour une personne vivant seule et de 2 314 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.